

CONTRIBUTION DE LA SECTION PCF DE ROANNE POUR LA PREPARATION DU CONGRES

LE TRANSPORT FLUVIAL

Dans les textes préparatoires à notre congrès, les voies d'eau navigables en général et le fret fluvial en particulier, ne sont évoqués qu'en deux lignes. Ainsi, le PCF, notre parti, n'échappe pas au climat général de sous estimation qui entoure ce mode de transport pourtant mis en avant tant au « Grenelle de l'environnement » qu'à la COP21. D'une façon quasi permanente, notre parti et ses élus n'affrontent la question de la lutte pour une diminution effective des gaz à effet de serre que par le prisme d'un redéploiement important des transports ferroviaires. Il est logique que le ferroviaire ait une place prépondérante dans notre combat contre le réchauffement climatique, mais il est aberrant de ne pas inclure dans ce combat les potentialités que recèle la voie d'eau. Certes elle n'a ni le maillage, ni les capacités du ferroviaire, mais sa sous utilisation dégage de grandes possibilités logistiques dans les bassins mouillés. Notre territoire roannais illustre parfaitement ce non-sens économique, écologique, environnemental et touristique. Il dispose d'une gare ferroviaire marchandises vaste mais désaffectée et d'un port fluvial inexploité offrant 1600 mètres de quai à bord d'un canal apte à faire naviguer des péniches chargées à 200 tonnes. Notre section PCF mène un combat permanent pour la réactivation de ces modes de transports vertueux et la création d'une plate-forme multimodale locale. Elle dénonce cette politique mortifère pour notre bassin d'emploi et ses populations avec une logistique dépendant uniquement de la route et des poids-lourds. Cette action a une audience de plus en plus importante dans la population, la presse locale et les élus qui refusent largement la dictature du « tout routier ».

Aujourd'hui la part modale de la voie d'eau pour le transport de fret en France est de 3%. Elle est de 43% aux Pays-Bas, de 15% en Allemagne et de 12% en Belgique. Notre marge de progrès est donc considérable. Localement, régionalement et nationalement, les militants communistes de Roanne sont investis dans différentes associations qui agissent ensemble pour redonner à la voie d'eau la place qui devrait être la sienne dans la lutte contre le réchauffement climatique, la transition énergétique, l'aménagement du territoire, la régulation hydraulique des fleuves et la préservation du patrimoine. Militer pour le fret fluvial, c'est aussi prendre en compte l'aspect sécuritaire du transport (très peu d'accidents sont à déplorer sur la voie d'eau comparativement au routier), c'est aussi lutter pour l'entretien des canaux car contrairement à la route plus les péniches naviguent, plus l'entretien des voies d'eau se fait naturellement. Notre parti devrait s'inscrire dans ce mouvement vertueux en élaborant un programme qui pourrait permettre à ses élus et militants d'aborder ces questions déterminantes pour la vie sociale et économique de nombreux bassins dans notre Pays. Nous avons adressé plusieurs demandes en ce sens à la direction nationale du PCF. Hélas, jusqu'à aujourd'hui, rien ne semble avoir bougé. Aussi, la préparation du congrès et le large débat qui doit le précéder, devrait combler cette lacune.

Notre section soumet donc au débat les propositions suivantes :

- Pour une offre fluviale fiable et compétitive, pour une bonne gestion hydraulique des fleuves, il convient d'assurer un entretien minimum des voies d'eau de petit et grand gabarit en affectant une enveloppe suffisante à VNF. (150 millions d'euros attribués cette année alors que l'estimation basse était évaluée à 350 millions sachant que le barrage-écluse de Méricourt sur la Seine dont la réfection ne peut plus être différée absorbera 100 millions!)

- Confirmer l'implication de l'Etat dans la construction du canal à grand gabarit devant assurer la liaison Seine/Europe du Nord et relancer le projet Rhône/Rhin ces liaisons étant indispensables pour dynamiser les industries et réduire très sensiblement les bilans carbone des transports de fret.

- Apporter une aide significative aux transports doux et introduire dans les coûts de transport les dépenses faites par les collectivités pour l'entretien des différents réseaux.

- Relancer la construction, en France, de bateaux de commerce et touristiques. Le projet de Pôle Naval Seine-Nord à Compiègne devrait être soutenu.

- Elaborer un schéma national de développement des ports intérieurs dans le cadre des SRADDET et des SCOT.

- Mener une politique de recrutement et de formation aux divers métiers liés à la navigation fluviale.

- Pour les villes mouillées : inscrire dans les PDU une obligation de réaliser un schéma de desserte fluviale.

- Prendre des mesures obligeant les chargeurs situés dans un périmètre proche de la voie d'eau à intégrer cette dernière dans leurs logistiques quand la nature du fret s'y prête.

- Préserver les quais urbains d'interface et prioriser l'utilisation des berges pour des activités fluviales.

- Augmenter significativement les aides apportées par le Plan d'Aide au Report Modal (PARM)

- Créer un poste de « Délégué ministériel » qui aurait pour mission de coordonner l'ensemble des dispositions concernant le fluvial.

- Redynamiser les commissions territoriales au niveau de chaque bassin pour qu'elles contribuent à l'émergence de nouvelles initiatives logistiques s'appuyant sur la multimodalité.

- Exiger que l'évacuation des déblais et l'approvisionnement en matériaux (notamment les granulats) soient prioritairement attribués à la voie d'eau lors de grands travaux tels que ceux entrepris pour « le Grand Paris » ou les jeux olympiques.

- Initier des recherches en vue d'équiper les bateaux fluviaux de motorisations respectueuses de l'environnement.

Ces propositions sont une synthèse des principales revendications émises par l'immense majorité des acteurs du fluvial. Récemment, et les militants de Roanne bien aidés par Cécile Cukierman, Sénatrice de la Loire, en ont été à l'initiative, la Fédération Agir pour le Fluvial regroupant les principaux intervenants nationaux et

européens de ce secteur d'activité a été créée. Organismes professionnels, structures associatives, collectivités, associations d'usagers, etc..y sont représentés. *Tous partagent le point de vue que le fluvial, sous toutes ses formes, pourrait contribuer fortement à la transition écologique et aux évolutions sociétales. Ils estiment qu'il est temps d'engager une politique fluviale déterminée et ambitieuse visant à développer le transport de marchandises par voie d'eau pour répondre aux enjeux majeurs de la lutte contre le réchauffement climatique, et à soutenir la dynamique du secteur du tourisme fluvial pour maximiser ses apports à l'économie nationale et à la vie des territoires* (Texte de présentation de la Fédération).

Notre section souhaite vivement que cette question soit débattue dans le cadre de la préparation du congrès. Comme cela se fait plus ou moins régulièrement sur les questions du ferroviaire, nous proposons que les militants communistes concernés par la revitalisation des voies navigables (militants des territoires mouillés, agents VNF, mariniers, plaisanciers, riverains, élus.....) soient réunis pour donner à notre parti, une expertise économique et humaine des besoins nous permettant d'intervenir efficacement dans toutes les structures où se joue l'avenir de ce mode de transport.